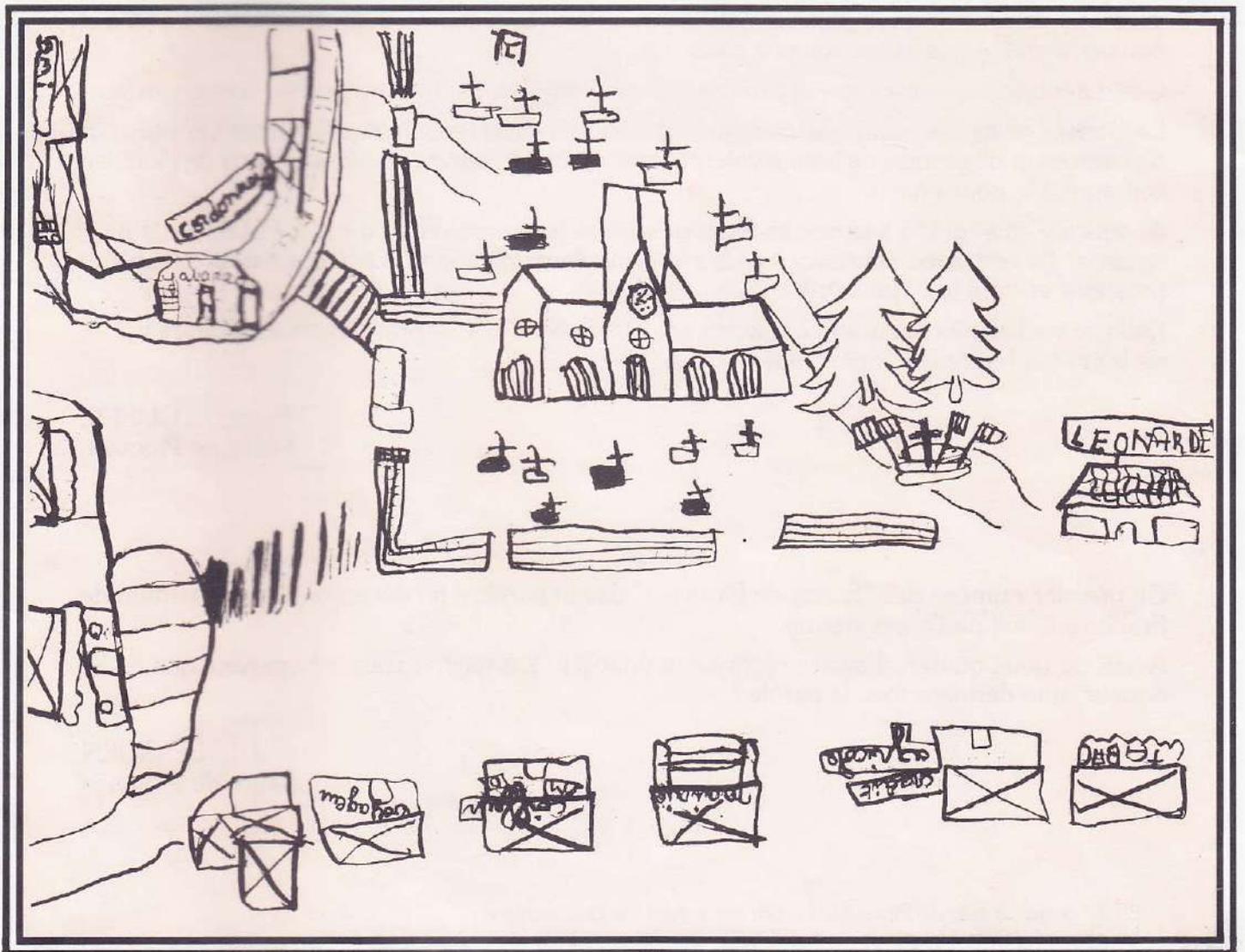




ECHOS DE PROUVIEN

Numéro 1 - Avril 1984



LE MOT DU MAIRE



Chers amis,

En cette fin d'année, nous venons vous proposer ce premier bulletin qui, avec ceux qui suivront, vous permettront de mieux connaître votre commune et de faire ensemble le bilan de notre action.

Une commune est aujourd'hui une entreprise aux activités multiples, entreprise dont tous les citoyens sont les associés.

Ils en remettent la gestion au conseil municipal, présidé par le maire aidé de ses adjoints.

Celui-ci doit gérer la commune dont il a l'honneur d'avoir la charge comme un bon chef d'entreprise dirige l'affaire qui lui est confiée avec un seul objectif : le bien public.

Cela consiste à accroître le bien-être des habitants, à augmenter leur niveau de vie. Il se mesure à l'activité de chacun de ceux qui habitent la commune ; il se mesure encore au développement des institutions qui permettent aux enfants d'être mieux instruits, de mieux pouvoir s'adonner aux sports, à la culture, aux personnes âgées d'être bien accueillies pour passer dans la quiétude leurs vieux jours.

Ce qui compte dans la gestion d'une commune, ce n'est pas la quantité de papiers manipulés dans les bureaux de la mairie, le nombre d'états remplis, ce sont les services rendus à tous et à chacun pour faciliter la vie du citoyen. Ce sont les investissements réalisés qui sont signes de vitalité et qui prouvent que la collectivité ne reste pas passive.

D'importants problèmes se posent, tant économiques que sociaux : éducation, avenir de la jeunesse, problèmes de l'agriculture, de la main-d'œuvre et du travail, logements, urbanisme et équipement, vie des associations locales, etc.

Ces différents problèmes seront progressivement étudiés, car tout ne peut se faire en un jour.

Le Conseil municipal, composé de femmes et d'hommes de tendances différentes mais surtout de femmes et d'hommes de bonne volonté, mettra tout en œuvre pour que l'avenir de Plouvien soit agréable pour chacun.

Je suis sûr que, grâce à la compréhension et à la bonne volonté de tous, PLOUVIEN peut regarder l'avenir avec confiance et sera le symbole d'une commune accueillante, aimable et prospère et où il fait bon vivre.

Enfin, je souhaite à chacune et à chacun, un Joyeux Noël et je lui présente mes Meilleurs Vœux de bonne et heureuse année 1984.

François CUEFF,
Maire de Plouvien

Ce premier numéro des "Échos de Plouvien" devait paraître fin décembre. La disparition de François Cueff ne l'a pas permis.

Avant de nous quitter, il avait préparé son éditorial. Y a-t-il un meilleur hommage que de lui donner, une dernière fois, la parole ?

J.-L. LE GUEN
Maire de Plouvien

LE CONSEIL MUNICIPAL

Maire :

Jean-Louis LE GUEN - Gars-Jean

Adjointe au Maire :

Christian CALVEZ - 383, rue de Coëtivy

Marie GUENNOC - Kérastréat

Hervé LE ROUX - Kérastréat

Marie-Claire RIOUALEN - Kerdudal



Conseillers municipaux :



Yves QUÉNÉA - 44, rue de l'Armor

René LÉON - 205, rue Laënnec

Joseph LE GALL - Kérastréat

Jean JOLLÉ - Kerdu-Bras

Jean LE GOFF - Kérouné

Dominique BERGOT - Kérabo

Jean SIMON - Forestic

Claude BODÉNEZ - Kerprigent

Yves L'HOSTIS - Kerventéan

Jacqueline BOTHOREL - 139, rue du Général-de-Gaulle

Joseph BERGOT - Kermabon

Jean-Yves MORVAN - 154, rue des Moulins

Nicole LE ROUX - Kéruzoc

Marie-Yvonne BUTEL - 21, rue Émile-Salaün

Pierre BIHAN - 44, place de la Mairie

Yvon PLUCHON - Tariec

Henri TRÉGUIER - Saint-Jaoua

Josée CUEFF - 94, rue Émile-Salaün

LES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Hervé SANQUER, Secrétaire général

Annie CORRE

Marie-Pierre JOLLÉ

Yves CHARRETEUR

Claude GODOC

Étienne CAVALEC

Alexis KÉRAMPANT

Marcel ALLÉGOET

Jean CADIOU

Jean-Louis LE GOFF

Jean-Louis GALLIOU

Yvonne MARHADOUR

BIENTOT UNE SALLE POLYVALENTE A PLOUVIEN

Dans deux ans, moins peut-être, le vieux patronage sera rangé au rayon des souvenirs. Le conseil municipal a, en effet, décidé à l'unanimité de le réaménager de fond en comble afin d'en faire un centre d'animation moderne à la mesure des besoins des nombreuses associations de la commune.

Les plans sont encore sur les tables à dessin mais il est déjà possible de répondre aux questions que nous nous posons sur cette future salle.

1. De quoi sera-t-elle constituée ?

- Une grande salle permettant d'accueillir 250 personnes dans des conditions confortables ;
- Trois ou quatre salles de réunions de différentes tailles pour les associations ;
- Un labo-photos, une salle de bibliothèque, une cuisine, un bar...
- Un parking aménagé entre la salle, le cimetière et la rue Laënnec, où les arbres seront préservés et la pratique de la pétanque rendue possible ;

En un mot, un espace pratique et rationnel, utilisable par tous, depuis les enfants des écoles jusqu'au club du 3^e âge et pour de nombreux usages (séances récréatives, dominos, conférences, réunions, bals, projection de films ou diapositives, etc.).

2. Pourquoi à l'emplacement de l'actuel patronage ?

- D'abord pour des raisons financières : l'utilisation du patronage actuel permettra d'économiser au moins 50 millions de centimes sur les travaux, sans compter qu'il n'y a pas besoin d'acheter le terrain ;
- Ensuite, en raison de la situation privilégiée du patronage, en plein centre du bourg, à quelques mètres de l'école publique et de l'école Saint-Jaoua, avec la possibilité d'aménager le terrain voisin en parking ;
- Enfin, parce qu'une bonne utilisation de cet espace permettra de répondre à la plupart des besoins en soirées ou spectacles. D'autres moyens seront recherchés pour répondre aux fêtes exceptionnelles.

3. Combien coûtera cette salle ?

Une évaluation faite en septembre 1983 donnait un coût prévisible de 1 850 000 francs.

A cette somme, il faudra :

- ajouter le coût du parking, des aménagements intérieurs (décoration, tables, chaises, sono...), les imprévus et, bien sûr, l'inflation ;
- retrancher les subventions espérées (en particulier du Conseil Général) et le remboursement de la T.V.A.

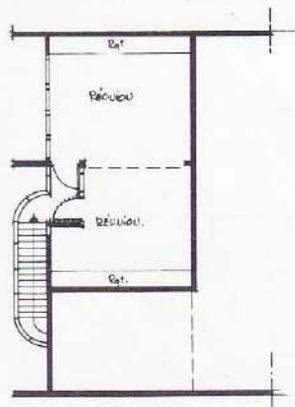
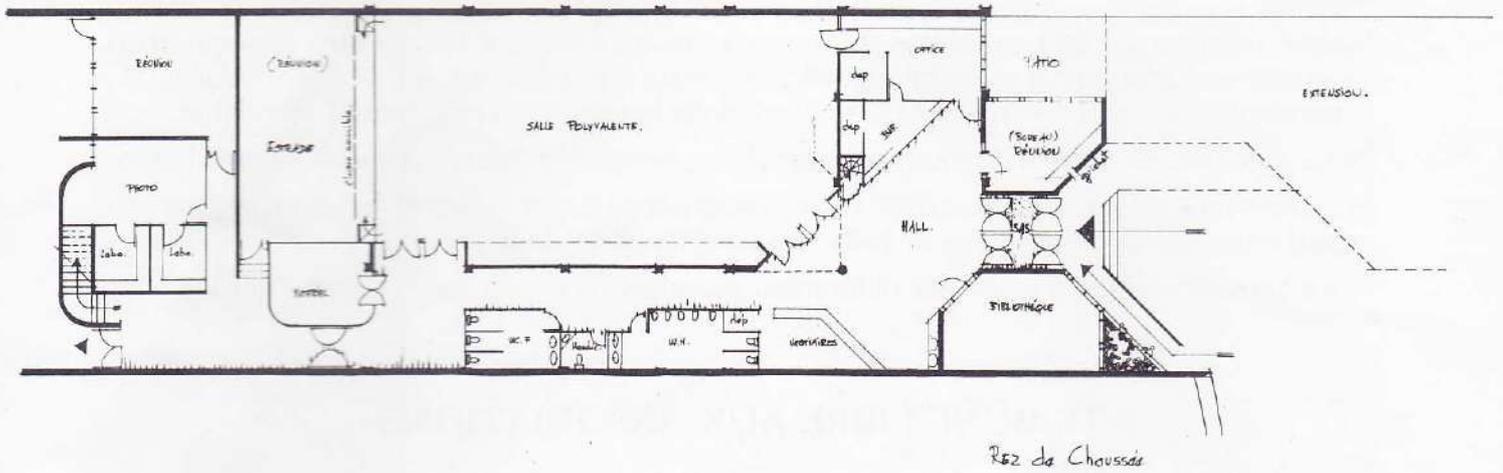
Le coût prévu reste, finalement, assez modéré par rapport aux avantages qu'apportera cette salle aux habitants. Il est vrai qu'il faudra, par la suite, en payer le fonctionnement (chauffage, éclairage, entretien, nettoyage...).

4. A quand l'inauguration ?

Tout dépendra, finalement, des accords de prêts qui suivront l'octroi des subventions. On peut espérer que les travaux, qui devraient durer environ 1 an, commenceront, si tout se passe bien, à l'automne 1984.

Ouverture prévue, dans le meilleur des cas, après l'été 1985, sinon, au plus tard, en 1986. Tout sera fait, en tous cas, par la municipalité pour hâter cette réalisation.

Affaire à suivre, donc, avec patience mais aussi volonté... En attendant, le patronage est, bien sûr, toujours disponible et vos idées sur la nouvelle salle seront, comme toujours, les bienvenues.



L'esquisse de la nouvelle salle : un espace pratique et rationnel.

TRIBUNE LIBRE A L'OPPOSITION MUNICIPALE

Les candidats de la liste d'Union et Défense des Intérêts Communaux et Anne-Marie RONVEL remercient leurs électeurs pour la confiance qu'ils leur ont accordée lors du scrutin du 15 janvier.

La démocratie permet les luttes électorales. Lorsque les électeurs ont rendu leur verdict, l'heure n'est plus aux querelles mais au travail collectif. Nous pensons qu'à partir de cet instant nous sommes appelés à travailler ensemble ; ce travail, nous le concevons dans la plus grande loyauté.

Malgré notre esprit de conciliation, qui nous a conduits à accorder nos suffrages aux trois premiers candidats de la majorité actuelle, nos deux candidats ont été écartés du SIVOM ; cependant, nous entendons tenir notre place dans la vie de la commune et du canton.

Nous manifestons notre inquiétude au sujet de certaines dépenses inutiles ou inconsidérées.

Nous sommes présents dans les différentes commissions communales et resterons vigilants en ce qui concerne la défense des intérêts des contribuables de Plouvien.

Nous serons attentifs à la vie des différentes associations et serons à l'écoute de tous.

TRIBUNE LIBRE AUX ASSOCIATIONS

Notre commune a la chance d'être animée par de nombreuses associations. Quatre d'entre elles se présentent dans ce numéro, les autres suivront.

1. CLUB DU TROISIÈME AGE



Ur banne café breman !

Le foyer du 3^e âge de Plouvien, créé en février 1976, a pour but de promouvoir et d'organiser des actions culturelles récréatives ou sociales pour le bien-être de ses membres. Il continue de faire preuve d'une belle vitalité comme le montre le nombre des adhérents qui est passé de 180 à 242.

Le résultat est en grande partie dû au dévouement et au dynamisme des responsables du bureau ; de M. Goulven CALVEZ, qui a présidé l'association pendant 7 ans, de Mme Marie KERMARREC, vice-présidente, membre de la commission voyage de la fédération départementale des clubs ruraux des personnes âgées du Finistère, et actuellement présidente de l'association du club.

Les personnes du 3^e âge sont ravies de se rencontrer au foyer tous les jeudis après-midi pour disputer des parties acharnées de dominos, de cartes, de pétanque. Tout cela est accompagné d'un café à la mode de chez nous, c'est-à-dire, avec force tartines de beurre ou de confiture.

Elles n'oublient pas leurs camarades décédés en cours d'année pour lesquels une messe, suivie d'un repas en commun, est prévue au début de chaque année.

Le foyer organise, dans le courant de l'année, de nombreuses sorties d'une journée qui permettent de connaître un peu mieux notre belle Bretagne, ainsi que plusieurs voyages d'une dizaine de jours en France et à l'étranger. Ces sorties sont accompagnées de nombreux chants et monologues dans une ambiance de "tonnerre" qui étonne souvent les personnes rencontrées.

D'autres activités sont également prévues, comme les nombreux concours de dominos et de pétanque en liaison avec les foyers des communes environnantes ainsi qu'un congrès cantonal avec messe et repas qui réunit, chaque année, entre 400 et 450 personnes. Un concours de chants à l'échelon cantonal a même été organisé en 1981-1982 et a obtenu un brillant succès. Madame LE FUR, 1^{er} prix, a gagné un voyage en Andalousie pour deux personnes. L'année se termine par un goûter précédé de projections de films ou de diapositives retraçant les activités de loisirs de la commune.

L'ambiance de toutes ces réunions est excellente et nous fait oublier nos soucis quotidiens.

Toutes les personnes du 3^e âge, non encore membres du foyer, sont invitées à y adhérer et à participer à ces activités ; elles ne le regretteront certainement pas.



O c'hoari bouloù.



A l'intérieur, les dominos.

2. ASSOCIATION FAMILIALE DE PLOUVIEN

Créée à Plouvien en 1959, l'Association familiale a pour but : l'étude, la défense et la représentation des droits et des intérêts moraux et matériels des familles rurales et la création de tous services susceptibles de les aider à remplir efficacement leur mission. Elle adhère à la Confédération nationale par le canal de la Fédération départementale.

Depuis quelques années, sous la conduite de Jean Le Roux, l'Association gère principalement deux sections :

— Le transport scolaire, qui existe depuis la création de l'Association. Sous la responsabilité de Daniel RIOUALEN, ce service s'emploie essentiellement à organiser le transport des enfants vers les différentes écoles de Plouvien. Un autre transport assure le service vers les écoles secondaires de Plabennec. Le fonctionnement est possible grâce aux subventions de l'État, du département, ainsi que de la commune. La participation des parents s'élève à environ 25 % du coût réel. Environ 120 enfants sont ainsi conduits vers les établissements scolaires.



*Finie la journée d'école.
Départ de l'école.*



Dans le car !

— La ruche familiale des vacances est dirigée par Madame Joëlle PAILLER. Depuis 9 ans, la ruche organise, chaque année, un mois de vacances aux enfants de 3 à 10 ans, ceci tous les après-midis. Ainsi, quelque 40 à 50 enfants de Plouvien participent à différentes activités proposées par des monitrices, qui reçoivent une formation d'animation et d'aides monitrices. Ces activités se déroulent à la salle communale.

Par ailleurs, tout type d'activité, dans le cadre de la famille, peut être géré par l'Association (loisirs, culture, informations...). Mais ceci ne peut se faire qu'avec l'appui de personnes bénévoles et responsables.

Pour tout contact ou information :
Jean LE ROUX - Stang-ar-Pont - PLOUVIEN - Tél. : 40.91.09

3. ASSOCIATION DE DÉFENSE DU SITE DE LANVEUR (A.D.S.L.)

L'ADSL a été fondée lors de l'assemblée générale constitutive du 23 juin 1983, pour s'opposer au projet d'implantation, par le SIVOM de Plabennec, d'une usine de broyage et d'une décharge dite contrôlée d'ordures ménagères broyées.

L'ADSL est une association de protection de la nature et se propose de défendre, en particulier, le site naturel de Lanveur, en veillant à sa protection à long terme. De plus, l'Association s'est donné pour objet de lutter contre toutes les formes de pollution, notamment celle des eaux. Enfin, dans le cadre actuel de la défense active de Lanveur, l'Association est conduite à mener une réflexion sur le problème du retraitement et de l'élimination des déchets.

L'ADSL a rapidement constitué, avec le soutien de l'association "Eau et Rivières de Bretagne - APPSB" un volumineux dossier juridique et technique qui aboutit à la déposition de 5 recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes, visant au sursis à exécution et à l'annulation du permis de construire et de l'arrêté autorisant l'exploitation de l'usine, ainsi qu'à l'annulation du POS.

Le tribunal administratif de Rennes a reconnu le bien-fondé de cette action en ordonnant le sursis à exécution du permis de construire par un jugement du 13 octobre 1983. Jugement que le conseil d'État a confirmé au mois de novembre en rejetant les requêtes du Ministère de l'Urbanisme et du SIVOM de Plabennec.

De même que le paysage appartient à tous, l'environnement, sa sauvegarde et, au besoin, sa défense, nous concernent tous : c'est l'objet de l'ADSL qui compte déjà une centaine d'adhérents, et reste ouverte à tous.

Pour tous renseignements :
Tél. 40.95.55 - 40.92.74 - 40.96.99 - 40.96.71

4. ASP FOOTBALL

Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée pour présenter le club et les préoccupations du moment.

L'effectif joueurs se présente ainsi : 15 vétérans, 51 juniors, 13 cadets, 11 minimes, 36 pupilles, 16 poussins, 19 poucets et 29 féminines, soit 220 licenciés répartis en 19 équipes. Pour occuper et encadrer ces jeunes, nous sommes 36 dirigeants. C'est peu ! Aussi, s'il y a des volontaires qui veulent nous rejoindre, ils seront les bienvenus.



Les poussins A qui rêvent de jouer plus tard en équipe fanion.

Nous ne reviendrons pas sur les différents mouvements au sein du club, les journaux en ont parlé, ainsi que des résultats.

Les objectifs actuels sont de faire jouer tous ces jeunes dans les meilleures conditions et, si possible, au meilleur niveau. Cette année, compte tenu du début de saison, nous pensons à la remontée pour l'équipe B et, évidemment, au maintien pour l'équipe A. Celle-ci évolue en DHR, et le championnat est difficile. Il faudra se battre jusqu'au bout, c'est la loi du sport. Cette année, plusieurs joueurs ont fait leur entrée en équipe fanion, cela nous conforte pour l'avenir.

Nous comptons beaucoup sur le public et les supporters pour encourager ces joueurs, cela est indispensable pour les aider à se surpasser et à assurer le maintien. Nous avons à Plouvien de belles installations et un bon public pour la pratique d'un bon football, et assurer un bon spectacle.

Par ailleurs, pour faire face aux charges financières, nous sommes amenés à organiser plusieurs manifestations extra-sportives, telles que : les soirées loto, les fêtes inter-quartiers, le bal et le feu d'artifice du 14 juillet, des concours de pronostics, etc. Ainsi, nous participons activement à l'animation de la commune.

Le bureau de l'ASP se compose comme suit :

Président : Louis MARREC

Vice-présidents : Jo BERGOT, Jo POULIQUEN, Yves JACOB

Secrétaires : Jean ABAZIOU, Gilbert GRIGOL

Trésorier : Jo PERSON

Trésorier-adjoint : Viviane TERROM

Entraîneur : Alain WOJCIK

Font également partie du bureau directeur : Bernard CORNEC, Germain GOASDUFF



L'équipe A, dont tout le monde attend le maintien.

PLOUVIEN AU FIL DE L'HISTOIRE

Nous n'avons pas la prétention de vous raconter toute l'histoire de Plouvien, ce serait trop long. Notre but est de vous relater quelques événements, anecdotes ou légendes qui font partie de cette Histoire et donc de notre patrimoine.

Les routes de Plouvien sont jalonnées de nombreuses croix et de calvaires. A chacune de ces croix se rattache une légende, une histoire ou un événement. Chacune d'elles a sa raison d'être.

Voici la légende que l'on raconte à propos de Kroaz-Hir sur la route de Saint-Jean, à droite lorsqu'on vient du bourg : 1793 ! la population de Plouvien et des environs se souleva contre la loi du service militaire. Lesneven dépêcha une troupe de répression vers Plouvien par Saint-Jean-Balanant. A cette nouvelle, les femmes de Plouvien se groupèrent sur cette route munies de leur baratte à bâton. A l'approche des soldats, ensemble, elles se mirent à baratter à vide, ce qui faisait un bruit assourdissant. Les soldats, croyant avoir à faire à une bande d'hommes organisée, rebroussèrent chemin. On éleva une croix à cet endroit : ar Groaz-Hir.



Kroaz-Hir - Dessin de Jacques LE BRIS

Nombreuses sont aussi les histoires de Korrigan, de "paotred zabad", de "diable" que l'on racontait dans les veillées, l'hiver au coin du feu. Certaines histoires nous enchantaient, mais d'autres, terrifiantes, nous donnaient des frissons dans le dos, à tel point que, pendant quelques jours, on n'osait plus sortir de la maison lorsqu'il faisait nuit.

Voici une de ces histoires.

Un habitant de Plouvien allait, un soir d'hiver, faire une partie de cartes chez un de ses amis à 1 km de chez lui. A peine sorti de la maison, un chien noir le suivit. Il avait beau le chasser, le chien revenait toujours. Il prit peur et se mit à courir, le chien toujours à ses trousses. Lorsqu'il arriva à la porte de son ami, le chien flaira ses vêtements et disparut. En racontant ce qui venait de lui arriver, il retira les cartes de ses poches : elles étaient devenues toutes noires (on dit que le chien, c'était le diable).

D'autres événements — bien réels ceux-ci — ont traversé l'histoire de Plouvien et semé le deuil et le désarroi dans la population.

Le début du 16^e siècle est tristement marqué par l'invasion de la peste qui décima une bonne partie de la population. Quatre prêtres tombèrent victimes de leur dévouement et furent enterrés sous les dalles du porche de l'église. Plus tard, leurs restes furent déposés dans un caveau préparé au milieu du cimetière.

Les années 1661-1662 sont marquées dans les annales de Plouvien par une grande disette ; ce qui porta le prix du froment, du seigle, du blé noir, de l'avoine, à un prix excessif. Plouvien, pays de moulins, en subit les conséquences.

Neuf ans plus tard, le 21 septembre 1671, une pluie torrentielle provoqua une crue des nombreuses rivières qui sillonnent le territoire ; un grand nombre de moulins et particulièrement ceux du Koumou, du Châtel de Garéna et de Pontalennec furent emportés par les eaux. En même temps que les bâtiments environnants, chevaux, vaches, porceaux étaient roulés pêle-mêle (selon Pérennès). Le 8 octobre de la même année 1671, une nouvelle inondation détruisit le moulin à papier de Pont-ar-Goarant et le moulin du Châtel.

Les animaux ont des ennuis

Le pauvre crocodile n'a pas de C cédille
On a mouillé les L de la pauvre grenouille
Le poisson scie
A des soucis
Le poisson sole
Ça le désole

Mais tous les oiseaux ont des ailes
Même le vieil oiseau bleu
Même la grenouille verte
Elle a deux L avant l'E

Laissez les oiseaux à leur mère
Laissez les ruisseaux dans leur lit
Laissez les étoiles de mer
Sortir si ça leur plaît la nuit
Laissez les p'tits enfants briser leur tirelire
Laissez passer le café si ça lui fait plaisir

Le vieille armoire normande
Et la vache bretonne
Sont parties dans la lande en riant comme deux folles
Les petits veaux abandonnés
Pleurent comme des veaux abandonnés

Car les petits veaux n'ont pas d'ailes
Comme le vieil oiseau bleu
Ils ne possèdent à eux deux
Que quelques pattes et deux queues

Laissez les oiseaux à leur mère
Laissez les ruisseaux dans leur lit
Laissez les étoiles de mer sortir si ça leur plaît la nuit
Laissez les éléphants ne pas apprendre à lire
Laissez les hirondelles aller et revenir

Jacques PRÉVERT

